

Invitation à l'assemblée de fondation de l'Association Rivière-du-Loup - Périgueux

Rivière-du-Loup, le 5 juin 2025 - Les citoyens sont invités à une soirée d'information et à l'assemblée de fondation de l'Association Rivière-du-Loup – Périgueux. Celle-ci aura lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mercredi 18 juin prochain, à 19 h.

Le maire de la Ville de Rivière-du-Loup, Mario Bastille, souligne « qu'une fois les chartes d'amitié signées de part et d'autre de l'Atlantique, l'Association Rivière-du-Loup – Périgueux gèrera de façon autonome le jumelage des deux collectivités. » Elle sera notamment en contact avec son association jumelle basée dans le Périgord, ainsi qu'avec le Réseau Québec – France francophonie, qui chapeaute les diverses amitiés entre les deux nations.

Le jumelage ouvre la porte à diverses opportunités qui demeurent à définir par les citoyens qui formeront l'association, qu'ils concernent l'éducation, la jeunesse, la culture, le sport, les entreprises ou autre. Le président du comité provisoire, Denis Lagacé, spécifie que « tant les francophiles que les amateurs de voyage, les expatriés ou encore tous ceux qui ont envie de partager un lien privilégié avec notre ville jumelée sont les bienvenus à la rencontre. J'étais de la délégation présente lors de la signature à Périgueux et j'ai pu constater le potentiel de l'amitié qui nous lie à nos cousins et à quel point ils ont hâte de mettre des projets de l'avant. À nous maintenant d'écrire la suite de l'histoire! »

En septembre prochain, ce sera au tour de Rivière-du-Loup d'accueillir la délégation officielle venue de Périgueux, pour signer cette fois la version loupéroise de la charte d'amitié. Les membres de l'Association y seront naturellement conviés.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611